

Souvenir d'Algérie : salut à un harki inconnu

Christian Gueguen (53 – Brunschwig)

On a tous entendu beaucoup de récits sur les horreurs qui ont succédé aux accords d'Évian de 1962 mais bien peu ont été écrits. Remercions notre camarade pour ce lourd témoignage qui nous montre qu'il faut parfois beaucoup de courage pour désobéir et d'infinies capacités de résignation pour accepter l'impuissance devant des situations désespérées.

Aïn Sefra, Sud-Oranais, Algérie

Il fait chaud à Aïn Sefra en ce début d'avril 1962. J'ai quitté la 10^e escadre de chasse de Creil en septembre 1961, pour un 3^e tour d'opérations en Algérie, affecté au poste d'adjoint au commandant de l'APCA¹ d'Aïn Sefra. Après le Mistral puis le T-6, mon avion d'armes va être pendant un an le MH-1521 Broussard. Mon nouveau chef, le commandant L..., est un baroudeur, pilote de chasse chevronné, ancien de la patrouille d'Étampes et du groupe de chasse Alsace pendant la campagne d'Angleterre. Il m'accueille chaleureusement, mais je sais déjà que ce troisième séjour va se dérouler dans des conditions bien différentes des précédents.

Les opérations de maintien de l'ordre, selon le vocable pudique que l'on utilise, durent depuis plus de sept ans, c'est-à-dire depuis les premiers attentats de la Toussaint 1954. Sur le plan militaire, la stratégie décidée au début de 1959 par le général d'aviation Maurice Challe, nouveau commandant en chef en Algérie, a permis de prendre le dessus sur l'ALN². Rompant avec la stratégie de "quadrillage" utilisée auparavant, elle combine à grande échelle l'appui aérien sous toutes ses formes et la mobilité des grandes unités parachutistes ainsi que celle des commandos de chasse, grâce à l'emploi intensif des hélicoptères. Cette nouvelle stratégie s'est révélée extrêmement efficace, reposant sur la poursuite, jour et nuit, des katibas³ dans leurs refuges, elle a asphyxié l'adversaire dont les unités constituées ont été repoussées au Maroc et en Tunisie, au-delà des barrages. Ne subsistent désormais sur le sol algérien que des petits groupes, pour la plupart réfugiés dans les zones interdites.

Mais en 1961, sur le plan politique, la situation est tout autre. En métropole, l'opinion publique est lasse de ce conflit qui dure depuis trop longtemps : la poursuite des attentats terroristes, l'opposition d'une grande partie du contingent à un service militaire de 30 mois, le soutien du parti communiste au FLN⁴ et la médiatisation internationale donnée au conflit par ce dernier se liguent pour démobiliser la population. Et depuis ma dernière affectation en Algérie les événements se sont précipités à la suite de l'évolution du discours du général de Gaulle, concer-

nant l'avenir de l'Algérie. Après l'immense enthousiasme soulevé dans tout le pays par les événements du 13 mai 1958 et le retour du général aux responsabilités, le discours du chef de l'État, le 16 septembre 1959, annonçant un référendum sur l'autodétermination, est une douche froide pour les pieds-noirs et pour une grande partie des musulmans qui ont adhéré sincèrement à l'espoir de l'Algérie française. Cette annonce qui cause aussi, dans l'armée, une grande désillusion déclenche, le 25 janvier 1960, la crise des "barricades".

L'autodétermination, approuvée par 75 % des Français lors du référendum du 8 janvier 1961, entraîne, un mois plus tard, la création de l'OAS⁵, puis le putsch des généraux du 21 avril. Ce dernier n'aura qu'une existence éphémère mais il causera une fracture au sein de l'Armée, fracture entre officiers et sous-officiers restés fidèles au gouvernement et ceux qui, partisans de l'Algérie française, ressentent les décisions du chef de l'État comme une trahison de la parole donnée. Un certain nombre de ceux-ci, révoltés, décideront de rejoindre l'OAS. Le putsch engendrera aussi une méfiance certaine entre une partie du contingent et les cadres militaires.

Les accords d'Évian, signés le 18 mars 1962 entre le gouvernement français et les représentants du FLN, suivis le 19 du cessez-le-feu, déclenchent une recrudescence des attentats de l'OAS et des actions terroristes du FLN, notamment à Alger et à Oran. Le 26 mars, à la suite de l'assassinat de six jeunes appelés, la fusillade de la rue d'Isly à Alger, faisant officiellement 46 victimes civiles et plus de 200 blessés, crée un profond traumatisme et un fossé désormais infranchissable entre l'Armée française et la population pied-noir.

L'Armée de terre compte dans ses rangs, à l'époque, des régiments constitués de musulmans, tirailleurs et spahis, qui se sont illustrés brillamment durant les deux guerres mondiales et en Indochine. En Algérie se sont ajoutées des unités composées de mogahznis⁶ et de harkis⁷, ces derniers étant souvent d'anciens djoundi⁸ ralliés à l'armée française. À la fin de la guerre, le nombre de ces supplétifs s'élèvera encore à plus de 60 000⁹. Le changement radical du discours du chef de l'État





Le T-6, avion d'armes de l'auteur en Algérie.

qui montre de plus en plus en clairement que la France s'oriente vers une Algérie indépendante, les inquiète profondément et leur fait perdre confiance dans les promesses du commandement, concernant leur sauvegarde. L'avenir montrera, hélas, qu'ils n'avaient pas tort, car les accords d'Évian signent aussi le début des massacres de masse des supplétifs musulmans, notamment des harkis, renvoyés chez eux, en permission, mais sans armes.

Depuis l'ordre du cessez-le-feu les katibas de l'ALN sont tenues de ne pas sortir des zones qui leur ont été assignées par les accords d'Évian et toutes les opérations militaires sont interdites, à l'exception de celles déclenchées en légitime défense ou qui revêtent un caractère humanitaire. Jusqu'au cessez-le-feu, le rôle de l'APCA consistait à déclencher, coordonner et guider à partir de Broussard ou d'Alouette 2, les missions d'appui aérien au profit des unités de l'Armée de terre. Il s'agit principalement dans le secteur d'Aïn Sefra, du 2^e régiment étranger d'infanterie et des commandos de chasse "Cobra" et "Georges", créés par le colonel Bigeard lorsqu'il commandait le secteur de Saïda. L'appui aérien s'exerce aussi au profit des unités du Groufumaco¹⁰ stationnées au Kreider lorsqu'elles interviennent, à tour de rôle, dans le sud oranais, aux ordres des commandements de secteur. Mais depuis le 19 mars tout est arrêté. L'ambiance est plus que lourde. Ainsi, en ce début d'avril 1962, il fait chaud à Aïn Sefra, comme dans toute l'Algérie, et pas seulement sur le plan météorologique.

C'est dans ce contexte de drame annoncé que j'apprends, début avril, par le commandant du PCAD¹¹ de Méchèria, dont dépend Aïn Sefra, que je dois rejoindre Géryville à la mi-avril pour y assurer, pendant une quinzaine de jours, l'intérim du commandant de l'APCA local, suite à son départ en permission pour raisons familiales. Géryville est situé à près de 200 km, au nord-est d'Aïn Sefra, en remontant la chaîne des Ksour. Le 5^e régiment étranger d'infanterie et le 23^e régiment de spahis y tiennent garnison. Une piste en terre est utilisable à proximité, par des appareils légers comme le MH-1521. Après avoir effectué les quelques visites protocolaires réglementaires auprès des autorités locales de l'Armée



Le général Maurice Challe.

- 1- Antenne de poste de commandement air.
- 2- Armée de libération nationale, structure militaire de la rébellion.
- 3- Unité constituée du FLN (environ 100 djoundi).
- 4- Front de libération nationale, structure politique.
- 5- Organisation armée secrète, s'opposant à l'indépendance de l'Algérie.
- 6- Supplétifs membres d'un "makhzen", unité de défense d'une SAS, structure chargée de l'encadrement administratif de la population.
- 7- Membres d'une "harka", troupe armée de supplétifs rattachée à une unité régulière de l'Armée de terre.
- 8- Combattants du FLN, membres d'une Katiba.
- 9- Cf. *Pour l'Honneur, avec les Harkis* du général François Meyer.
- 10- Groupement des fusiliers marins commandos.

Souvenir d'Algérie : salut à un harki inconnu

de terre et suivi les briefings du PCAD concernant ma nouvelle mission, je rejoins Géryville le 18 avril en compagnie de mon mécanicien, à bord de notre fidèle Broussard.

Quelques jours avant mon arrivée à Géryville, un commando Marine déployé dans le secteur avait été envoyé par le commandement local à la rencontre d'une katiba qui aurait dû stationner entre Géryville et Bou Alam mais qui, contrairement aux ordres reçus, sortait régulièrement de sa zone pour infiltrer les nombreux campements de nomades de la région. L'appui d'un détachement d'intervention d'hélicoptères (DIH) Marine de la 33F et d'un "hélico canon" est demandé par le commandement de secteur. La mission est censée s'effectuer de façon pacifique mais, dès le contact, la katiba ouvre le feu sur le commando, tuant deux fusiliers-marins. La réplique du commando est immédiate. Au terme du combat, appuyé par l'hélico canon, 26 cadavres en uniforme de l'ALN sont dénombrés sur le terrain.

Les représailles de l'ALN ne vont pas tarder. Le 27 avril le lieutenant-colonel F... commandant le régiment de spahis me demande de passer le voir. L'officier a les traits tirés. Il rappelle qu'il a reçu, dès le 19 mars, l'ordre de mettre les membres de la harka de Bou Alam en permission dans leur village, sans armes, (le même ordre a été appliqué à toutes les unités de ce type). Or deux harkis sont revenus la veille au PC du régiment ; selon eux, plus de la moitié des membres de la harka ont déjà été sauvagement assassinés et les survivants vont l'être chacun à leur tour dans les jours qui viennent. Le colonel indique qu'il a décidé de lancer, le plus rapidement possible, une opération pour essayer de trouver et détruire la structure de l'ALN qui se livre au massacre des harkis, afin de sauver les éventuels survivants. Il me demande si l'Armée de l'air acceptera de fournir un appui feu au cas où il y aurait accrochage. Je vois cet homme profondément traumatisé, je comprends sa décision, mais je ne suis pas très optimiste sur l'accueil qui sera réservé à sa demande, en plein cessez-le-feu. Je fais cependant préciser au colonel le type d'appui qu'il souhaite obtenir et lui dis que je vais interroger ma hiérarchie immédiatement.

De retour à l'APCA j'appelle le commandant B... commandant le PCAD de Méchéria, mon chef direct, et je lui expose la situation le plus brièvement possible, compte tenu du caractère hautement sensible de l'affaire ; je suis persuadé qu'il va m'envoyer promener.

« Gueguen, en plein cessez-le-feu ! Vous avez perdu l'esprit, mon pauvre ami ! »

Surprise, c'est d'abord le silence puis, une phrase laconique :

« Soyez au terrain de Géryville demain matin à 08h00, je viendrai en Broussard, vous m'expliquerez l'objectif des spahis et ce que vous voulez faire. Je n'irai pas en ville, je ne veux voir que vous. C'est compris ? »

« Compris mon commandant, à demain, 08h00 ».

L'échange n'a pas duré trois minutes. Je suis quelque peu sidéré. Je retourne au bureau du lieutenant-colonel F... et lui fais préciser ce qu'il attend en matière d'appui des forces aériennes ; il décrit son idée de manœuvre et souligne que l'opération sera déclenchée le surlendemain, très tôt, avec ou sans appui aérien. Je lui annonce que je lui donnerai la réponse de l'Armée de l'air le lendemain matin. Je passe à cet égard alternativement de l'optimisme au pessimisme, une bonne partie de la soirée.

Le lendemain à 08h00 le commandant B... pose son Broussard sur



Seul un tiers des 60 000 harkis ont été rapatriés en Métropole.

la piste de Géryville. Je lui expose ce que nous avons appris par les harkis qui ont pu s'échapper, sur les survivants de la harka et sur la katiba responsable des massacres. Je détaille enfin les demandes du commandant du régiment de spahis : appui-transport en hélicoptères et appui-feu, en canon et roquettes, si l'on parvient à dénicher la katiba. Je prévois de contrôler l'emploi des moyens aériens, avions et hélicoptères, en vol à partir de l'Alouette 2 avec le commandant de l'opération. Le commandant m'écoute jusqu'au bout sans m'interrompre puis demande quelques précisions. Après quelques instants de réflexion le verdict tombe :

« OK vous aurez un DIH et une patrouille de quatre T-28 à partir de 07h00 demain matin, renouvelable jusqu'à 18h00. En cas d'ouverture du feu, vous me rendrez compte par radio de ce qui se passe. À 18h00 on arrête tout, sauf cas exceptionnel. Pas d'imprudences, bien sûr ! Des questions ? »

- Non pas de questions. Merci mon commandant ».

Je reste au garde à vous en regardant le Broussard décoller : seul sur cette piste perdue de Géryville, j'éprouve le plus grand respect pour cet homme. Rupture du cessez-le-feu ! Il sait qu'il engage la suite de sa carrière si l'affaire tourne mal et pourtant il n'a pas hésité à prendre cette décision. La journée se passe à préparer l'opération le plus discrètement possible pour ne pas alerter les responsables de l'ALN locale car les nouvelles se propagent rapidement dans le bled. En fin d'après-midi, briefing réunissant les commandants d'unités concernées. Le PCAD nous informe qu'un DIH Marine viendra du Kreider mais sans commando Marine, les unités du Groufumaco ayant été regroupées à Mers-El-Kébir.

29 avril, 07h00 du matin. J'ai décollé en Alouette 2 à 06h30 pour faire le relais radio avec les T-28 et le DIH. Les HSS (H-34 de la Marine) se posent pour charger les spahis et les deux harkis qui ont pu s'échapper, le "Rameur canon" et les T-28 en protection. Je demande au pilote de l'Alouette de se reposer pour prendre à bord le commandant du régiment puis l'ensemble du dispositif aérien décolle. Les deux harkis ont indiqué avec précision l'endroit où se tient le chef FLN local, responsable des massacres. Nous y arrivons en quelques minutes. Après une brève reconnaissance des lieux par le "Rameur canon", les T-28 en couverture, les HSS se posent en encerclant les tentes désignées et les spahis, remontés à bloc, se ruent sur elles. Le calme du village, encore endormi,





Un H-34 Canon a été mis à contribution dans l'opération.

Photos DR

est vite rompu. L'Alouette se pose également à la demande du colonel et je redécalle pour assurer le guidage des T-28 contre une éventuelle réaction de la Katiba si elle se trouve encore sur place. Mais rien ne se produira : elle a pris manifestement le large pour éviter les représailles. Au bout de quelques minutes, je me repose pour aller aux nouvelles.

Les spahis ont capturé deux responsables FLN. À l'issue de l'interrogatoire des prisonniers, on apprend l'existence d'un charnier à quelque distance et aussi, heureusement, la présence de quelques harkis, encore vivants, retenus captifs dans leur khaima¹². Le colonel décide d'aller lui-même reconnaître l'emplacement du charnier et envoie un de ses capitaines récupérer les harkis avec une partie des hélicoptères protégés par l'hélicoptère canon et une patrouille légère de T-28. J'accompagne le colonel en gardant les deux autres T-28 en protection.

Guidés par les prisonniers, nous nous posons dans une zone déserte, loin du village. Un emplacement montre les signes d'une terre récemment retournée. Les prisonniers, tremblants de peur, dégagent une fosse et mettent progressivement à jour des corps dénudés, démembrés, sauvagement mutilés. L'horreur ! Les spahis, fous de rage, infligent une raclée mémorable aux deux captifs, mais le colonel parvient à convaincre ses hommes de les garder en vie, afin d'instruire leur "éventuel" procès.

Une fois la fosse rebouchée et balisée, nous reprenons le chemin du retour mais, à peine en l'air, le colonel est contacté par l'officier chargé de récupérer les harkis survivants. Ce dernier lui demande de le rejoindre près d'un campement de tentes. Accompagnés par notre fidèle escorte aérienne, nous mettons le cap sur la khaima en question où nous retrouvons le reste du DIH. Un harki est là avec le capitaine de spahis. Celui-ci explique à son chef que le harki n'accepte d'embarquer en hélicoptère que si l'on évacue également sa femme et ses enfants, en tout huit personnes.

Le colonel explique à l'homme qu'il n'y a pas assez de place dans les hélicoptères pour évacuer toute sa famille et essaie de le convaincre de partir seul : on récupérera sa famille plus tard en camion. Refus du harki : s'il part toute sa famille sera assassinée à sa place le soir même, sauvagement, à titre d'exemple. Il doit rester. Malgré les efforts du colonel pour le faire changer d'avis, il reste intraitable. Notre armada redécalle direction Géryville. Le harki nous regarde, impassible et digne. Il se met au garde à vous et agite la main pour nous dire au revoir. Dans l'Alouette le silence est écrasant et je n'ose pas regarder le colonel.

Quelques jours plus tard je suis rappelé à Ain Sefra où j'apprends que je suis muté à la 7^e escadre, à Nancy Ochey pour prendre le commandement d'une escadrille de Mystère IV. Avant mon départ, j'irai prendre congé du lieutenant-colonel F... L'officier est visiblement très ébranlé par les derniers événements. Il n'est pas le seul. Le 17 mai, après avoir regagné Oran, je m'envole en Nord 2501 de la Sénia, direction la métropole, quittant définitivement une Algérie livrée au désespoir, à la peur, à la haine et à la plus extrême violence.

La fin de la guerre d'Algérie a été marquée par un exode massif des pieds-noirs, fuyant les massacres perpétrés par le FLN et désespérés de devoir quitter leur pays. Sur les 60 000 harkis et moghaznis recensés au moment du cessez-le-feu, environ 15 000 à 20 000 purent être rapatriés vers la métropole dont une grande partie grâce aux initiatives de leurs chefs directs, contournant ainsi les directives du gouvernement. Plusieurs dizaines de milliers furent massacrés sauvagement. Outre le grand nombre de civils, européens et musulmans, assassinés pendant les huit ans que dura cette guerre qui ne voulait pas dire son nom, 23 196 soldats, Français, légionnaires et supplétifs ont trouvé la mort en Algérie de 1954 à 1962. Parmi eux 1 047 membres de l'Armée de l'air de tous grades et de toutes spécialités. Le plus lourd tribut fut payé par les membres du personnel navigant : 466 d'entre eux ont perdu la vie en Service aérien commandé au cours de 288 accidents¹³. L'emploi d'appareils inadaptés aux missions d'appui des troupes au sol, dans un relief extrêmement accidenté, est responsable d'une partie de ces accidents, particulièrement le T-6 G Texan, avion-école acheté en urgence aux USA et employé en Algérie en appui-feu, sous-motorisé et excessivement alourdi par l'emport des munitions et du blindage.

52 ans se sont passés depuis ces événements. J'ai eu la chance de poursuivre ensuite, pendant plus d'un quart de siècle, ce métier passionnant de pilote de chasse mais, tout au long de ces années, le souvenir de cet homme ne m'a jamais quitté : ce harki inconnu, condamné à mort, acceptant son sort dans l'espoir de sauver sa famille... agitant la main pour nous dire adieu. ■

11- Poste de commandement air directeur.

12- Tente de nomade.

13- JO du 4 août 1986.